

Non aux cadeaux empoisonnés

 Qui ne rêverait pas d'une augmentation inconditionnelle de ses revenus de 10%? C'est l'alléchante proposition de l'initiative populaire «AVSplus» sur laquelle nous nous prononcerons le 25 septembre prochain. Mais attention aux cadeaux empoisonnés!

Non seulement cette initiative creusera un trou de 4 milliards par an dans les caisses, que nous serons priés de combler tôt ou tard avec nos impôts, mais en plus elle n'améliore pas la situation des rentiers qui touchent des prestations complémentaires.

Au contraire, avec l'augmentation de l'AVS, les initiants prévoient une baisse des pres-

tations complémentaires. Or on est loin d'un jeu à somme nulle pour les retraités: leur facture d'impôt pourrait augmenter, car les rentes AVS sont imposables, contrairement aux prestations complémentaires.

Leur subvention à la prime d'assurance-maladie serait aussi réduite, sans compter la perte du droit au remboursement des frais de maladie et d'invalidité et de l'exonération de la redevance Billag. Un magnifique autogoal pour les rentiers modestes et une bonne raison de voter non à «AVSplus». »

CHRISTINE BULLIARD-MARBACH,
CONS. NATIONALE PDC,
UEBERSTORF